

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Mobilisation autour des huit agents menacés de mutation

Hier matin, plusieurs dizaines de manifestants ont répondu à l'appel de la CGT 66, pour apporter leur soutien à huit agents de la protection judiciaire de la jeunesse de Perpignan, menacés de mutation « dans l'intérêt du service ».

Une « injustice », un « coup de force », voire « une violence institutionnelle ». C'est ce qu'est venue dénoncer la CGT, ce mardi 23 février, devant la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse à Perpignan, après l'annonce de la mutation « dans l'intérêt du service », de huit agents de l'Unité éducative d'hébergement collectif (UEHC), dont sept éducateurs et un agent technique.

« S'il y a eu faute professionnelle, qu'ils le disent, et qu'ils engagent des mesures disciplinaires envers les agents, qui pourront alors se défendre ! », plaide Marie-Claude Chollet, pour la CGT PJJ 66. Car c'est bien la source de l'incompréhension des agents concernés, lesquels sont déjà déployés sur d'autres missions, et remplacés sur leurs postes par des contractuels. Après des dysfonctionnements – « qu'on avait nous-mêmes signalés », précise Edith Pugnet, une des agents concernées – un contrôle a eu



Plusieurs dizaines de manifestants ont répondu à l'appel de la CGT, en soutien aux huit agents de la protection judiciaire menacés de mutation.

Photos Nicolas Parent

lieu au sein de l'UEHC de Perpignan. Le rapport qui y fait suite parle « d'une ambiance délétère, un fonctionnement clanique, mais jamais de faute individuelle », ajoute Edith Pugnet. Cette mutation est donc vécue comme une « punition », par les agents, « d'autant qu'on l'a su trop tard pour pouvoir participer au mouvement et faire nos vœux. Il ne restait donc que des postes à plus de quatre heures de route de chez nous », explique cette dernière. Sa situation a fortement mobilisé autour d'elle, puisqu'elle est également conseillère départementale, et conseillère municipale à Cabestany : « C'est inadmissible, injuste, et on ne veut pas qu'elle parte », affirmait

d'ailleurs Jean Vila, maire de la commune, venu en soutien. Au-delà de la situation personnelle de tous ces agents, la CGT s'inquiète que « ce qui se passe à la PJJ ne se reproduise ailleurs, dans la fonction publique territoriale », complète Marie-Claude Chollet. Après plusieurs semaines de mobilisation, la CGT PJJ 66 ne compte pas en rester là : « Les agents concernés ont tous un avocat et iront devant le tribunal administratif dès qu'ils recevront la notification de mutation. Et nous les soutiendrons », affirme la représentante syndicale. Une lettre a également été adressée au préfet pour lui exposer la situation et lui demander d'intervenir.

« S'il y a faute professionnelle, qu'ils le disent et qu'ils engagent des mesures disciplinaires »

Océane Laparade



Edith Pugnet, une des agents concernées par la mutation « dans l'intérêt du service ».

ÉCONOMIE

Ces aides méconnues du plan de relance de 100 milliards

Le programme d'appui aux entreprises en lien avec la crise de la Covid-19, dont de nombreux dispositifs sont encore ignorés, nécessite un travail de pédagogie pour les organisations professionnelles auprès des TPE/PME.

Le plan de relance de 100 milliards permettra-t-il à la France de préparer le rebond espéré au sortir de la crise sanitaire, qui a jeté bon nombre de chefs d'entreprise dans l'incertitude quant à leur avenir et celui de leurs salariés ?

Dans un département des Pyrénées-Orientales déjà fragile, l'enjeu est de taille. Il mobilise depuis plusieurs semaines les

plus visibles » a souligné le représentant de l'État en présence des équipes de la CPME 66, le syndicat patronal représentatif de ces petites entreprises. « L'effort de l'État est colossal et certains axes sont propres aux petites entreprises qui, il est vrai, n'ont pas forcément le réflexe de se les approprier ou ont des difficultés à taper à la bonne porte ».

Ces trois aides



Le sous-préfet à la relance a détaillé les dispositifs de l'État de sortie de crise encore méconnus des chefs d'entreprise.

Julien Marion

Cette subvention de prestations de conseils permet ensuite d'envisager les investissements qui seront au final

relance suite à la crise sanitaire et sociale doit permettre d'accélérer la prise en compte des enjeux environ-